



ACTION 31 MAI 2011

Salaires, le compte n'y est pas !

Invoquant le coût du travail, la sempiternelle compétitivité, la réduction de la dette publique, le gouvernement et le patronat imposent à l'ensemble des salariés un véritable racket salarial, qui entraîne une baisse drastique du pouvoir d'achat. Pourtant, les salariés doivent faire face à l'explosion des prix des carburants (+20%), du gaz (+19% en moyenne depuis avril 2010), de l'électricité (+5,9% en moyenne), des mutuelles (8 à 10%), du logement ou encore des denrées alimentaires. A contrario, les profits des entreprises du CAC 40 annoncent encore 83 milliards de bénéfices. Aujourd'hui les dirigeants et les actionnaires se paient grassement sur le travail des salariés : le salaire des grands patrons équivaut aujourd'hui à 500 fois le SMIC quand ce n'était qu'un ratio de 50 il y a une vingtaine d'années.

A cette manne financière, se rajoute la nouvelle réforme de l'allègement de l'ISF. La nouvelle répartition prévoit ainsi l'exonération de 500 000 contribuables (aux dires de Christine Lagarde) dès 2011 alors que le bouclier fiscal sera encore en vigueur. Un véritable subterfuge pour toujours donner plus aux plus riches.

Le gouvernement justifie la liquidation de l'emploi public, l'augmentation de la précarité dans les services et le gel des salaires des fonctionnaires par la prétendue réduction de la dette nationale. Cela ne l'empêche pas de distribuer 173 milliards d'euros par an d'argent public aux entreprises, en aides et exonérations, sans aucun contrôle.

La hausse du pouvoir d'achat, promesse du candidat Sarkozy, n'est qu'une chimère, d'autant qu'elle ne passe que par l'augmentation des primes en tout genre (heures supplémentaires dans la Fonction Publique, primes aux résultats, hypothétique prime de 1000 € dans les entreprises augmentant les dividendes aux actionnaires, etc.). C'est prôner l'individualisation de la rémunération des salariés à tout va ! C'est forcer la mise en concurrence en lieu et place de la solidarité !

La politique actuelle se traduit donc par le gel des salaires dans la Fonction Publique pour 2011 et 2012. Ce qui induit une baisse non plus seulement du pouvoir d'achat (10% de perte depuis 2000) mais aussi du salaire net puisque depuis la contre-réforme des retraites, les cotisations salariales ont augmenté de 0,27% (pour une hausse totale de 2,7% d'ici 2020).

Dans les entreprises, les NAO sont souvent au point mort car les propositions ne sont pas à la hauteur des attentes des salariés. A l'AFPA, cela fait plus de 10 ans que le point de salaire n'a pas évolué, avec pour conséquence une perte de pouvoir d'achat supérieure au 13^e mois. Ce qui amène la CGT à demander une prime immédiate de 500 € pour l'ensemble du personnel en plus de l'ouverture de négociations salariales pour 2011.

Il en est de même dans le champ des associations régies par la convention collective de l'animation (CCNA) où, lors des dernières négociations salariales en 2010, les patrons de « l'économie sociale » ont usé du sempiternel refrain de la conjoncture difficile pour justifier le choix d'adaptation aux commandes publiques, de compétition sur les appels d'offre et de la soumission à la baisse des financements publics en faisant payer la note aux salariés et en refusant la revalorisation du point proposée notamment par la CGT à 5,72 €. Ce qui avait mis fin aux discussions.

Pour la FERC, c'est inacceptable !

La FERC s'inscrit pleinement dans l'action unitaire du 31 mai 2011 afin de dénoncer le plan d'austérité mis en place par le gouvernement.

Elle revendique :

- Une nette augmentation des salaires dans l'ensemble des secteurs économiques. Cela permettra une véritable hausse du pouvoir d'achat des salariés mais aussi d'assurer le fonctionnement de notre système de protection sociale.
- L'augmentation immédiate et conséquente du point d'indice dans la FP.
- Le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis des années par les fonctionnaires par le biais de la mise en place d'une réelle politique salariale dans ces secteurs.
- L'ouverture de véritables NAO porteuses de propositions salariales couvrant les réels besoins des salariés dans les secteurs privés.
- L'arrêt du recours aux heures supplémentaires, le plus souvent imposées.

La FERC appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour défendre ces revendications, en participant aux actions qui auront lieu le Mardi 31 Mai 2011, quelle qu'en soit la forme (rassemblement, manifestation, grèves, etc.)